

REDACTION : ROUBAIX, rue de la Concordance, 7, près la place de l'Archevêque. (Téléphone 51)

TOURCOING, rue Verte, 53 (Téléphone 1870) Siège administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille (Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne... RECLAMES : 0 fr. 50 la ligne... LITTÉRAIRES : 0 fr. 75 la ligne... LOCALES : 1 fr. 75 la ligne

Le sommaire complet paraît dans le numéro de Journal à Paris, dans nos bureaux 21, rue Laiton.

TÉLÉPHONE A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1578. A LILLE : N° 87

# DE ROUBAIX - TOURCOING

## Journal Républicain Quotidien

### Lire plus loin :

Scènes violentes à Liévin : un mineur a l'œil crevé ; une femme se tue et son mari disparaît ; un terroir joue du répertoire.

Mercator-Corons, une rixe mortelle entre Allemands.

### La Conscience Socialiste

Parmi les « accusés » de dimanche au Conseil national du Parti unifié, figurait encore les dirigeants de la coopérative d'Armentières et du groupement qui a pour chef M. Daudrumez, l'ancien maire.

C'est la suite de l'élection au Conseil général de jeudi dernier, où deux candidats socialistes se présentèrent, M. Daudrumez, soutenu par le *Reveil du Nord*, et M. Schier, maire d'Houplines, soutenu par *le Progrès*.

La Fédération du Nord ayant excommunié M. Daudrumez, c'est M. Delory qui a demandé au Conseil national de ratifier cette exécution.

Toutes les fractions socialistes se sont vu menacées par la « secte guesdiste », comme ils disent. Et on a voté un ordre du jour dit « libérateur » qui ne laissait les choses en l'état, invite la Fédération du Nord à suspendre pour l'avenir les effets de la décision de Somain jusqu'au moment où l'enquête ouverte sur les incidents d'Armentières aura été discutée par le Parti.

C'est un camouflet pour M. Delory et pour les guesdistes.

A ce sujet, le compte rendu de la Guerre sociale, le journal de M. Hervé, ne manque pas d'intérêt.

Pendant la soirée, dit-il, ce fut l'affaire d'Armentières au propos de laquelle l'office de la Halle fut envahie d'éléments diplomatiques « pieds dans le plat ».

Il y avait à Armentières deux groupes socialistes en conflit perpétuel, l'un guesdiste, l'autre non guesdiste, en conséquence, deux coopératives et deux syndicats.

On s'engage, dans les journaux, on s'engage par affiches, on s'engage, on s'engage, dans les estaminets et l'assommoir à l'occasion. Les deux syndicats s'entraiment mutuellement, et l'un, qui comptait jusqu'à 1.500 membres, est tombé à peu de chose.

Merveilleux résultats de la politique guesdiste d'entente, de la Fédération du Parti. Les quelques déclarations empoisonnées des coopératives et les syndicats, elles démoisellent 2 %.

On les coopératives du Nord versent au Parti 2 % de leur chiffre d'affaires, ce qui fait environ, déclare Delory, 25.000 francs pour le département.

tendances qui, de bonne foi, sont venues à l'Unité en tant que collaborateurs.

Les discours de Lafont à Limoges — cet éminent député de jeunesse et d'esprit dont le texte a été malheureusement perdu — fut le premier symptôme d'opposition.

M. Jules Guesde n'a, d'ailleurs, pas tout dit, dans cette séance du Conseil national, un rôle très reluisant. Nous avons fait connaître sa réponse équivoque à M. J.-L. Breton lui rappelant son vote de 1895 à propos des « lois scélérates ».

Dans une lettre à l'*Humanité*, le député du Cher précise les faits et met M. Guesde, après ses véhéments démentis, en fort mauvais posture :

C'était à la séance du 14 novembre 1895, M. Julien Dumas, interpellant le ministre Bourgeois, lui demandait de prendre l'initiative de l'abrogation des lois dites scélérates sur la presse. Le président du conseil refusa de rendre aux jurés la connaissance des délits d'opinion. Cela veut dire : le gouvernement s'est prêt à présenter dès aujourd'hui, d'ores et déjà, à la Chambre, une proposition d'abrogation de la loi de juillet 1894 ?

C'est après cette déclaration formelle que fut mis aux voix l'ordre du jour suivant : « Le Parti unifié, au nom de la Fédération du Nord et de la Fédération du Centre, approuve les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour ».

Chauvrière, Dejeant, Fabert, Froussier, Baudin, Roussier, Vaillant, Walter, Avez, s'abstinèrent sur cet ordre du jour, qui fut adopté par 335 voix contre 82, tandis que Basly, Coustant, Franconi, Guesde, Lamentin, Millard, Viviani, Jaurès, votèrent contre.

M. J.-L. Breton conclut tout naturellement qu'en se montrant si intrinsèquement envers lui et en le condamnant pour des « compromissions » analogues à celles commises en 1895 par le député de Roubaix, celui-ci « continue en même temps une partie de son passé ».

En résumé sur cinquante-deux membres que comptait le groupe parlementaire du Parti socialiste unifié, quatre ont été déjà frappés d'exclusion : MM. Coustant, Pastre, Devèze et Pournier ; trois : MM. Sella, Paul Brousse et Cadenat, sont menacés de la même rigueur pour n'avoir pas versé leur part d'indemnité au trésorier : un - M. Breton, sera l'objet d'une proposition d'exclusion au Congrès de Toulouse, pour avoir voté le budget, et douze autres, qui se sont abstenus, sont également menacés d'une mesure de « contrôle ». Citons, parmi ces derniers, entre MM. Goniaux, Fievet, Basny et Lamentin, M. Varenne, député du Puy-de-Dôme, M. Poulain, député des Ardennes, MM. Paul Brousse, Dubois, Vêcher, députés de Paris.

Si nous tenons compte que M. Paul Breton est un des vétérans du socialisme et l'un de ses adeptes les plus autorisés — est doublement menacé, cela fait dix-neuf exclus ou suspects.

Le groupe des purs se trouve donc réduit à trente-trois. Et encore, parmi ceux-là, il y a, comme l'a dit M. Hervé, deux tendances, la tendance révolutionnaire qui est la sienne et celle des blanquistes, et la tendance parlementaire, celle de MM. Breton, Jaurès et Jules Guesde, car M. Hervé met MM. Guesde et Breton dans le même sac.

Si nous ajoutons que le feu sacré antipatriote a violemment reproché aux guesdistes leurs ménagements vis-à-vis de M. Edouard Delsaile, uniquement parce que son journal, a-t-il dit, « peut leur être prochainement d'une grande utilité pour les aider à conquérir les municipalités socialistes », on aura une idée peu près exacte de ce qu'est la fameuse unité socialiste.

## LA VIE CHÈRE

# Le cri du ventre

## Les Bouchers sur la Sellette

### A qui la faute ?

Tout renchérit ! Ces mots devenus fastidieux à force d'avoir été redits, sans être compris sans effort, sur tous les tons et sous toutes les plumes, n'en sont pas moins exacts aujourd'hui qu'il y a ; et la situation devient de plus en plus troublante.

### De mal en pis

Ce fut d'abord un cri d'alarme ; aujourd'hui c'est de la détresse ; ce qui coûte, une « obligation s'impose » ; on veut que nous puissions désormais manger autre chose que des pommes de terre.

Car nous en sommes réduits à cette extrémité par les prix exagérés qu'ont atteints les denrées d'un usage courant et aussi par le dégoût que nous inspirent souvent leur provenance et leur qualité douteuses.

### La grève des consommateurs

Les bouchers sont donc sur la sellette où les a poussés la vindicte publique. Qui les jugera ? Les jugera-t-on seulement ? En attendant, le peuple a commencé à exercer des récriminations inutiles, les a criés et de voir surgir aucune mesure libératrice, les consommateurs se sont ligés. Ils ont fait grève et, le mouvement, qui ne dure que quelques jours, nous révèle tout abominable.

### La recherche du voleur !

Mais n'anticipons pas, et puisque, seuls encore, les bouchers ont à répondre de leur boycottage, ne parlons que des bouchers, de leurs fournisseurs, et de leurs clients.

### Doléances populaires

Le consommateur nous a exprimé ses doléances. Nous les avons d'autant mieux comprises qu'elles sont nôtres et que nous ne sommes pas le moins du monde disposé à en contester le bon fond. Mais, dans l'ordre du jour, on ne peut que constater l'existence de la grève.

### Chef du boucher

Le boucher est inabordable dans sa boutique, et comme sur son étal s'alignent de respectables couteaux — ces gens sont angariques — il ne faut point songer à l'interroger longuement.

### A TOURCOING

## Les bouchers ne feront pas la loi

### Encore des lettres

Le conflit soulevé entre les consommateurs et les bouchers, de viande, de par la volonté de ces derniers, n'est pas encore terminé.

### Lettre d'un Opprimé

« A mon avis, Monsieur le Rédacteur, il y a, dans la crise actuelle, deux sortes d'opprimés : 1° le consommateur ; 2° les petits marchands que le Syndicat des gros bouchers a boycottés. »

« Le gros boucher, l'opprimeur, sont loin d'avoir le beau rôle dans l'aventure. La preuve en est que certains marchands de viande ont entrepris, en secret, la défense de donner des étrennes. »

### Le chevilleur...

Le chevilleur que nous avons vu quand même, et bien qu'il parût le plus étranger au conflit, nous expliqua qu'on ne trouvait plus en France, assez de bœuf, qu'il avait des difficultés à se procurer, et qu'il était obligé d'acheter à l'étranger.

### Le plus volé

Nous étions à proximité du Marché aux bestiaux. Un groupe d'éleveurs de l'arrondissement de Lille que nous rencontrâmes à la sortie, nous communiquèrent les résultats du marché.

### FEMINISME

## Les Patronages

Malgré le désir légitime de se nourrir le mieux possible, les hommes ne sauront sans déclarer ni sans s'exposer à des troubles de la santé se confiner dans cette seule préoccupation : absorber des aliments liquides.

### CONSEIL DE CABINET

Paris, 25 Janvier.

Le Président de la République, M. Combes, a été appelé à aller chasser en Seine-et-Marne, chez M. Gaston Menier, député, le conseil des ministres qui devait avoir lieu ce matin à l'Élysée, a été remplacé par un conseil de cabinet tenu au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémentel.

### LES AFFAIRES MAROCAINES

Le conseil s'est d'abord occupé des affaires du Maroc et des interpellations dont la discussion doit se poursuivre lundi. Le ministre des affaires étrangères répondit lorsque tous les orateurs inscrits sur le développement de leurs observations. Il intervint dans le débat, soit lundi soir, soit mardi, au cas possible où la séance d'après-demain ne permettrait pas d'épuiser la liste des orateurs.

### LES RETRAITES OUVRIÈRES

Le conseil s'est ensuite occupé longuement de la question des retraites ouvrières. L'ancien ministre de l'Intérieur, M. Clémentel, a été nommé rapporteur du projet de loi. En conséquence, il a été décidé qu'une conférence aurait lieu mercredi prochain, au ministère de l'Intérieur, entre MM. Clémentel, Viviani et Coustant, représentants du gouvernement, et M. Coustant, représentant de la commission sénatoriale.

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« Au lieu de se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

« On ne peut pas se démentir isolément, pour qu'il ne s'assemblent-ils pas en un noyau compact, susceptible de répondre avantageusement à tous les gros mémoires de loi, et y compris les chevaliers du zanzibar ? »

assassinat, de débêcher qui ne peuvent apporter à l'opinion des spectacles que des exemples funestes. De plus, les enfants comme les autres prennent des consommations et restent dans l'obscurité, et les uns contre les autres, les fillettes et les jeunes gens incités à des actes impudiques dont on commence à constater la perpétuité influçable.

La rue n'est pas meilleure, additionner des coins pleins d'ombre, frissonner sous le froid, observer les allées et venues des êtres de la vie nocturne est fait de vice et même de crimes au dire des écrivains.

« On a depuis longtemps compris la nécessité de rouvrir au mal. Les patronages fondés sous l'auspice de l'Église ont été considérés comme un esprit d'intolérance qui domine ces sortes d'œuvres et sans la surveillance et la direction presque toujours coïncidentes des ecclésiastiques, et nous savons les succès du célibat. Les patronages laïques s'imposent pour soustraire les enfants au vagabondage et leur donner les distractions physiques et intellectuelles indispensables à notre époque.

Malheureusement le mouvement favorable à cette innovation n'est pas toujours qu'il pouvait attendre. L'argent toujours demandé aux mêmes personnes ne revient pas facilement, la direction et la surveillance exercées par un nombre restreint de personnes de bonne volonté dévient des charges trop lourdes et on laisse l'enfant se perdre alors qu'elle pourrait donner à la nation une force saine, une puissance bienfaisante.

Cela demanderait de modestes sacrifices et d'efforts aux gens qui peuvent disposer de ressources suffisantes pour aider les autres. Une faible part d'argent et de temps leur valent un acte d'assistance dévouée dans la jeunesse laborieuse les moyens de se développer physiquement et intellectuellement.

La lutte devient urgente, va-t-on laisser le monstre, l'apathie — résultat de la paresse — de la débâche et du crime — contaminer et dévorer les enfants de la France ? Ces êtres mis en dehors des lois civiles impudiquement, les uns dans les villes, autres, violer et gâter, pour en faire leurs meilleurs aides, les jeunes garçons et les petites ouvrières en leur promettant une vie sans travail. Une fois pris par l'apathie, les malheureux fillettes, les villes, les débauchés, la police, recoler les hommes de tout âge et recevoir pour prix de son évitement des injures et des coups.

Avec le pain qu'il faut donner à ceux qui ne peuvent le gagner, les malheureux doivent être traités, la jeunesse des pauvres comme des riches ; et si nous voulons être considérés avec une certaine estime par ceux qui y ont droit plus que d'autres puisqu'ils sont les travailleurs de la rue.

Paul GRENOU.

## LES SURSIS

Le Sénat a commencé la discussion de projet de loi sur les périodes des réservistes. Après un long exposé présenté par le rapporteur, il a entendu des critiques de M. de Guillaumont et de M. de Lamoignon, qui ont fait valoir que le projet de loi n'est pas satisfaisant.

Le Sénat a commencé la discussion de projet de loi sur les périodes des réservistes. Après un long exposé présenté par le rapporteur, il a entendu des critiques de M. de Guillaumont et de M. de Lamoignon, qui ont fait valoir que le projet de loi n'est pas satisfaisant.

Le Sénat a commencé la discussion de projet de loi sur les périodes des réservistes. Après un long exposé présenté par le rapporteur, il a entendu des critiques de M. de Guillaumont et de M. de Lamoignon, qui ont fait valoir que le projet de loi n'est pas satisfaisant.

Le Sénat a commencé la discussion de projet de loi sur les périodes des réservistes. Après un long exposé présenté par le rapporteur, il a entendu des critiques de M. de Guillaumont et de M. de Lamoignon, qui ont fait valoir que le projet de loi n'est pas satisfaisant.

Le Sénat a commencé la discussion de projet de loi sur les périodes des réservistes. Après un long exposé présenté par le rapporteur, il a entendu des critiques de M. de Guillaumont et de M. de Lamoignon, qui ont fait valoir que le projet de loi n'est pas satisfaisant.